

07.09.2015 - 10:00 Uhr

Loi sur les produits du tabac: l'interdiction de publicité doit être maintenue

Berne (ots) -

Le Conseiller aux Etats Hans Hess (UDC/OW) demande dans une motion (15.3548) que le Conseil fédéral renonce aux interdictions de publicité dans la nouvelle loi sur les produits du tabac (LPTab) en raison du franc fort. L'Alliance pour une loi sur les produits du tabac efficace demande aux Conseillères et Conseillers aux Etats de rejeter cette motion. La santé des enfants et des jeunes, ainsi que l'impact socio-économique négatif de la consommation de tabac doivent avoir un poids supérieur aux intérêts de l'industrie du tabac.

Avant même que le Conseil fédéral n'ait publié son message sur la nouvelle LPTab, le Conseiller aux Etats Hans Hess veut en exclure les interdictions de publicité qui y sont prévues. On sait pour qui roule Hans Hess: il était jusqu'à récemment président de la Communauté du commerce suisse de tabac. L'industrie du tabac utilise la publicité pour recruter de nouveaux clients parmi les jeunes. Pour l'Alliance pour une loi sur les produits du tabac efficace, l'argument de la force actuelle du franc ne tient pas: ses effets à long terme ne peuvent pas être pronostiqués alors que l'impact socio-économique négatif de la consommation de tabac est, lui, bien documenté, tout comme l'est aussi l'efficacité des interdictions de publicité pour la réduction des conséquences sur la santé.

La population veut une interdiction de la publicité pour le tabac

Une enquête représentative l'a démontré: 53 pour-cent de la population suisse est favorable à une interdiction stricte de la publicité pour les produits du tabac. Le projet du Conseil fédéral laisse possibles la publicité dans les points de vente et le sponsoring de manifestations. Ce sont précisément les endroits que fréquentent les jeunes et les enfants. Il a été démontré scientifiquement que ceux-ci sont le groupe cible principal de la publicité pour le tabac (www.observatoire-marketing-tabac.ch). Comme 9'000 personnes meurent en Suisse chaque année des suites de leur consommation de tabac, l'industrie doit continuellement recruter de nouveaux clients. La nouvelle loi est une opportunité unique et peu coûteuse en matière de prévention alors que la consommation de tabac coûte chaque année 10 milliards à notre économie. Pour toutes ces raisons, l'Alliance pour une loi sur les produits du tabac efficace se déclare clairement contre la motion de Hans Hess et s'engage pour une LPTab ambitieuse incluant une interdiction complète de la publicité et du sponsoring.

Contact:

Ligue pulmonaire suisse:
Grégoire Vittoz, porte-parole, +41 21 623 38 85,
gregoire.vittoz@lpvd.ch

Addiction Suisse:
Corine Kibora, porte-parole, +41 21 321 29 75,
ckibora@addictionsuisse.ch

Association suisse pour la prévention du tabagisme:
Verena El Fehri, directrice, +41 31 599 10 20, info@at-schweiz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000839/100777371> abgerufen werden.